



Année 2024
Epreuves des examens de l'UV1 du DEM

CHANT

Nature des épreuves de l'UV1 du DEM

Programme au choix du candidat, composé au minimum de trois œuvres de style et/ou d'époque différents, dont l'une d'entre elle peut être présentée en ensemble vocal ou en formation de musique de chambre.

Une des œuvres est obligatoirement en langue française.

Une des œuvres relève obligatoirement d'une composition postérieure à 1950.

Prestation totale d'une durée maximale de 30 minutes

Le jury se réserve la possibilité d'interrompre la candidate/le candidat.

Inspection de la musique